

**BEL, concours 2024**  
**Spécialité histoire-géographie**  
**Cours d'histoire d'Anne-Laure Anizan**  
**Travail d'été**

**Deux questions sont au programme du concours de l'ENS Lyon en spécialité histoire :**

**-« L'Orient romain de 66 avant notre ère à 235 de notre ère »**

**-« Économie et société en France (1600-1715) »**

**Avant toute chose, commencer par lire la lettre de cadrage pour la spécialité histoire que publie l'ENS de Lyon :**

**<http://www.ens-lyon.fr/formation/admission/procedures-dadmission/concours-lettres-et-sciences-humaines>**

**Nous débuterons l'année par la question d'histoire moderne et c'est sur cette question que je vous demande surtout de travailler dès cet été. Mais vous pouvez aussi commencer à vous familiariser avec la seconde. Dans les deux cas, il ne s'agit évidemment pas de traiter seul les programmes au cours de l'été, mais de vous mettre en capacité d'être à l'aise sur le contexte une fois les cours commencés, donc d'avoir suffisamment de repères pour être à même suivre efficacement les cours.**

**I. Question « Économie et société en France (1600-1715) »**

**Pour ceux qui sont passés par l'hypokhâgne du Lycée Balzac, commencez par relire attentivement vos cours d'histoire moderne.** Les futurs carrés ont déjà une approche globale du XVII<sup>e</sup> siècle. Pour les futurs khûbes, vous connaissez bien les années 1661-1715, mais vous avez moins de connaissances sur les années 1600-1661. Il est indispensable pour vous de compléter vos connaissances sur la première partie du siècle par des lectures complémentaires.

**Pour tous - étudiants de Balzac quelle que soit votre promotion ou venus d'un autre lycée -, constituez-vous une première chronologie d'une quarantaine de dates sur les grands événements en rapport avec la question** (dates des règnes, périodes de régence, règnes personnels, dates des guerres civiles, de religion, ou avec des États étrangers, des coalitions souvent), dates des grandes décisions en particulier celles ayant une portée dans le domaine économique et social (dont Édit de Nantes, Paulette, Grandes enquêtes de noblesse, dragonnades, révocation de l'édit de Nantes, capitation, dixième, etc.).

**Par ailleurs, pour tous aussi, constituez-vous un lexique de base permettant d'être au point sur les grandes notions indispensables pour aborder le XVII<sup>e</sup> siècle français d'un point de vue économique et social** (qu'est-ce qu'un édit, une ordonnance, un Parlement, une remontrance d'un Parlement, un lit de justice, les États-généraux, les États - du type les États de Bretagne -, un pays d'États, un pays d'Élections, une généralité, un intendant, un subdélégué, une académie, une académie royale, une manufacture, une manufacture royale, à quoi correspond la fonction de surintendant des Finances, de Contrôleur général des Finances, un anoblissement, la noblesse d'épée, la noblesse de robe, à quoi correspondent les impôts royaux – corvées royales, taille, capitation, dixième ; quelle est la différence entre taille personnelle et taille réelle ? ; gabelle, aides - et les impôts seigneuriaux - cens, champart, lods et ventes, corvées, etc.).

**Enfin, pour tous aussi, faites-vous quelques fiches biographiques (dans l'idéal une page à deux pages tapées à l'ordinateur, ce qui vous permettra ensuite d'enrichir les fichiers) sur les plus grands acteurs du programme** : les trois rois du programme, les deux régentes, les principaux ministres – Sully, Concini, Richelieu, Mazarin -, puis sur ceux qui ont eu la responsabilité des finances de l'État et/ou de sa politique économique - Fouquet, Jean-Baptiste Colbert.

**Pour faire ces travaux (chronologie, lexique, fiches biographiques) et plus généralement acquérir des connaissances sur le XVII<sup>e</sup> siècle français, vous pouvez utiliser**

- Michel Nassiet, *La France au XVII<sup>e</sup> siècle. Société, politique, cultures*, Paris, Belin, coll. « Belin sup », 2006, 320 p.

Cet ouvrage très clair comporte au fil des pages des éléments de lexique, de brefs repères biographiques et une chronologie en fin de volume.

- Katia Béguin, *Histoire politique de la France (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Armand Colin, coll. « Campus », 2000, 192 p.

Complémentaire de l'ouvrage précédent, et pratique pour fixer simplement le cadre politique de la question. À utiliser à partir du chapitre 3 « La reconstruction monarchique (1594-1610) » et jusqu'au chapitre 5 inclus « La machine d'autorité louis-quatorzienne (1654-1715) ».

- Guy Cabourdin et Georges Viard, *Lexique historique de la France d'Ancien*, Paris, Armand Colin, coll. « U », 2012, 334 p.

Un lexique facile à utiliser qui vous permettra d'accéder à des définitions précises des termes clefs.

**Pour tous ceux qui n'ont pas étudié en hypokhâgne à Balzac en 2022-2023, vous pouvez aussi lire :**

- Laurent Bourquin, *La noblesse dans la France moderne (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Belin, coll. « Belin sup/histoire », 2012, 268 p.

Attention, l'ouvrage faisant une synthèse du sujet pour toute l'époque moderne, sélectionnez bien ce qui concerne le long XVII<sup>e</sup> siècle (jusqu'en 1715, la fin du règne de Louis XIV).

**À l'occasion de vos lectures, pensez à repérer tout ce qui a trait aux sources** (auteurs de sources bien connues, grands types de sources comme des écrits politiques ou administratifs – édit, ordonnance, remontrance, lit de justice, correspondance administrative –, des actes notariés – contrat de mariage, inventaire après décès, testament, succession, bail – des écrits du fort privé – diaire, journal, livre de raison, mémoires, correspondance privée, etc.) puisque dans le cadre de l'explication de texte il est indispensable de savoir donner sens à la source qui vous est proposée.

**Vous pouvez tout à fait vous répartir ce travail au sein d'un groupe de travail.** Mais attention à ce que ce groupe ne soit pas trop large (2 à 4 étudiants maximum) afin que chaque membre ait l'occasion de traiter personnellement plusieurs des sujets.

## **II. Question « L'Orient romain de 66 avant notre ère à 235 de notre ère »**

**Avant de travailler en détail sur l'Orient romain, il faut commencer à vous familiariser avec les grandes dates de la période qui débute avec les dernières années de la fin de la République, la période du passage au principat d'Auguste et l'Empire jusqu'en 235 de notre ère. Ensuite, il faut connaître les structures politiques, économiques et sociales de l'histoire de Rome au cours de cette période. Enfin, il faut avoir une idée de la géographie de l'Empire. Quelques lectures devraient vous permettre de fixer ce cadre et de réaliser chronologie succincte, lexique des termes les plus utiles, fiches biographiques sur quelques grands personnages.**

**Vous pouvez lire et prendre en notes :**

- Elizabeth Deniaux, *Rome, de la cité-État à l'Empire. Institutions et vie politique*, Paris, Hachette, coll. « Carré Histoire », 2013, 256 p.

Cet ouvrage présente de manière détaillée les institutions romaines pour la période qui va de la fin de la République au début du principat d'Auguste.

- Claude Briand-Ponsart et Frédéric Hurlet, *L'Empire romain d'Auguste à Domitien*, Paris, Armand Colin, coll. « Cursus », 2016, 288 p.

Cet ouvrage propose un panorama de l'histoire et du fonctionnement de l'Empire romain jusqu'en 96.

- Patrick Le Roux, *L'Empire romain*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 2010, 128 p.

Ce petit livre vous offre une vue d'ensemble très claire sur ce qu'a été l'Empire romain, tout au long de son histoire.

- Jean-Luc Lamboley, *Lexique d'histoire et de civilisation romaines*, Paris, Ellipses, 2022, 480 p.

Le lexique donné en référence par la bibliographie de l'ENS. Il vous permettra de constituer le vôtre portant sur le vocabulaire politico-administratif et militaire de l'histoire romaine concernant son Empire de la fin de la République à 235 de notre ère.

**À l'occasion de vos lectures, pensez à repérer tout ce qui a trait aux sources, aux auteurs et à leurs fonctions** (loi comme la *lex Manilia*, comices tributes ou comices centuriates, Sénat sénatus-consulte, discours, lettre, Histoire, Vie, Géographie, etc.).

En vous souhaitant de belles lectures estivales.

Anne-Laure Anizan